ssp vaud

Syndicat suisse des services publics – Enseignement
Avenue Ruchonnet 45 / case postale 1324 / CH – 1001 Lausanne
021 341 04 10 / vaud@ssp-vpod.ch / www.ssp-vaud.ch / FB Syndicat SSP Vaud

M. Lionel Éperon
Directeur général de l'enseignement
postobligatoire
Rue St-Martin 24
CH-1014 Lausanne

Lausanne, le 22 avril 2025

Chantier MAT-EO et groupes thématiques

Monsieur le Directeur général de l'enseignement postobligatoire,

À la suite des diverses présentations du chantier MAT-EO dans les conférences des maître·sses des gymnases et de l'appel à candidatures pour la participation aux groupes thématiques, le SSP-Enseignement tient à vous faire part de ses préoccupations et demandes sur le modèle de gouvernance prévue. Celui-ci, synthétisé dans « L'essentiel MAT-EO » et le diaporama « MAT-EO (MATurité– École Obligatoire) Présentation du chantier et principales étapes préparatoires - DGEP – Mars 2025 », soulève de nombreuses questions, notamment en ce qui concerne l'implication du personnel enseignant que notre syndicat représente.

Au regard de la complexité du passage d'une maturité en trois ans à une maturité en quatre ans, nous estimons en effet que le modèle proposé manque de cohérence. Il doit donc être repensé de manière à répondre aux enjeux de la réforme.

Le processus de gouvernance, très éclaté, prévoit actuellement 20 groupes de travail qui vont devoir travailler de manière séparée les uns des autres. Treize de ces groupes de travail impliquent des enseignant·es de gymnase, uniquement pour les aspects pédagogiques. Le SSP conteste toutefois le fait que les autres groupes – et tout particulièrement le groupe GTh1 (Structure et grille horaire) et GTh4 (PEC VD) soient réservés aux représentant·e·s du DEF et des directions (CDGV), alors que les thèmes traités concernent directement le travail pédagogique. Il ne nous a pas échappé non plus que le groupe chargé de discuter des grilles horaires revêt une importance très élevée, dans la mesure où les options retenues seront déterminantes pour l'ensemble de la maturité. Il y a manifestement ici non seulement une incohérence, qui n'est justifiée nulle part dans les documents reçus, mais aussi un choix qui constitue, pour le SSP, un problème majeur.

Il est attendu que les groupes de travail soient composés selon un appel à candidature diffusé auprès des enseignant·es. Or aucune décharge de travail n'est prévue pour les

personnes qui s'y engageraient. Ce point est hautement problématique et révèle à lui seul la faiblesse générale du projet. En effet, soit la création de ces groupes de travail constitue un faire-valoir au projet, offrant un verni de participation collective sans implication de leurs membres ; soit une participation active des personnes engagées et un travail sérieux sont attendus et exigent par conséquent du temps qui ne peut se traduire que par une décharge proportionnelle à cet engagement. Le SSP exige donc que des décharges à l'horaire soient prévues pour un travail qui vient, sans contestation possible, s'ajouter au cahier des charges des enseignant·es.

D'autre part, le modèle ne fait nulle part mention de la coordination entre les divers groupes de travail, ni entre la DGEP et la DGEO. Comment ces groupes seront-ils amenés à rendre compte de leur travail et auprès de qui ? Qui décidera des options retenues au final ? Tant que cette question ne sera pas réglée, le risque est élevé de mettre sur pied une gouvernance incohérente voire inutile. Nous attendons de votre part des précisions sur le fonctionnement de la coordination.

Vous signalez dans les communications internes des gymnases, qu'« à mesure que le travail avancera, il sera soumis à la réflexion des membres du personnel des gymnases et des partenaires de la DGEP (réunis au sein de la Plateforme MAT-EO) selon des modalités qui seront précisées et dans un processus itératif ». Nous formulons la demande que les groupes de travail transmettent chaque trimestre le résultat de leurs travaux et leurs propositions aux maître·esses concerné·es et aux syndicats (via la plateforme).

Finalement, le modèle ne tient nullement compte de la possibilité d'un référendum lancé contre MAT-EO, qui reste possible puisqu'il y aura modification du cadre légal (révision des lois LEO et LESS). Par conséquent, le calendrier visant 2032 comme terme de la réforme est irréaliste.

En conséquent, le syndicat SSP appelle ses membres à ne pas répondre à l'appel à candidature à participation tant que ces points ne seront pas précisés, en particulier en ce qui concerne une décharge spécifique pour la participation aux Groupes thématiques.

Nous vous remercions donc de bien vouloir répondre à nos remarques et demandes dans les meilleurs délais et vous adressons, Monsieur le Directeur général de l'enseignement postobligatoire, nos salutations les meilleures.

Pour le SSP-Enseignement,

Marc Gigase, membre du comité

Isabelle Smekens, Secrétaire du SSP-Enseignement